

MEDIGREEN

Fiches PEM



Cofinancé par
l'Union européenne





Ces fiches d'information sont conçues pour soutenir la diffusion de pratiques durables dans des secteurs maritimes tels que l'aquaculture, la pêche et l'énergie marine, avec pour objectif principal de préserver les ressources naturelles et la biodiversité pour les générations futures. Le contenu aborde ces secteurs sous l'angle de la Planification de l'Espace Maritime (PEM), en mettant en évidence la façon dont la PEM peut constituer un outil pour orienter un développement équilibré et intégré à l'échelle de la Méditerranée. Ces fiches visent à encourager la diffusion de la planification marine à travers des versions adaptées aux besoins et spécificités locales. Elles mettent également en lumière les opportunités pour les pays non membres de l'UE dans le contexte de l'économie bleue et incluent une sélection des principales stratégies officielles et documents de référence pour soutenir l'exploration et l'action futures.



Qu'est-ce que la Planification de l'Espace Maritime?

La Planification de l'Espace Maritime PEM est un processus pratique et fondé sur la science qui vise à **gérer l'utilisation des mers et des océans afin que les activités humaines soient menées de manière efficace, sûre et durable**. Elle consiste à analyser et à organiser la distribution spatiale et temporelle des activités en milieu marin, dans le but d'atteindre des objectifs écologiques, économiques et sociaux.

La PEM contribue à concilier les intérêts parfois divergents des différents secteurs – tels que la pêche, le tourisme, le transport maritime ou l'énergie – tout en soutenant leur développement durable et la protection de l'environnement.

Ses objectifs ?

- Réduire les conflits entre les usages (par exemple, pêche vs tourisme) et créer des synergies entre différentes activités (par exemple, éolien et aquaculture dans une même zone), tout en soutenant la sécurité alimentaire et énergétique.
- Améliorer la transparence et renforcer la sécurité juridique afin d'encourager les investissements.
- Renforcer la coopération transfrontalière pour le développement des énergies renouvelables, l'attribution des routes maritimes, l'installation des pipelines et des câbles sous-marins, et la mise en place de mesures de protection de la biodiversité marine, etc.
- Protéger les écosystèmes marins en créant des zones protégées, en réalisant des évaluations d'impact et en identifiant les possibilités d'usages multiples de l'espace maritime.

La PEM fonctionne de manière optimale lorsqu'elle est adaptée aux systèmes de gouvernance, aux structures et aux cultures locales.

L'état de l'art en Méditerranée – secteurs clés

Pêche



La pêche demeure un pilier de l'économie bleue méditerranéenne, tant sur le plan du patrimoine culturel que de l'importance socio-économique. Le secteur génère plus de **7 milliards d'euros** de revenus par an et soutient environ 420 000 emplois, représentant 60 % de l'emploi total dans la pêche et l'aquaculture combinées. Les pêcheries artisanales dominent le paysage, constituant plus de 80 % de la flotte, en particulier dans le centre et l'est de la Méditerranée.

La flotte comprend environ **75 000 navires**, avec une capacité totale de 750 000 GT. Si le nombre de navires a légèrement diminué ces dernières années (- 1,2 %), la capacité totale a connu une croissance modeste (+ 3 %), traduisant une modernisation en cours. Les principales espèces ciblées sont l'anchois européen, la sardine, le rouget, la seiche et la crevette, bien que la composition des captures ait évolué de manière significative au cours des trois dernières décennies. Les fluctuations des stocks de petits pélagiques et l'augmentation des débarquements d'espèces démersales témoignent à la fois de changements écologiques et de l'évolution des demandes du marché.

Les défis en matière de durabilité persistent : **plus de 75 % des stocks évalués sont exploités au-delà des limites biologiquement durables**, même si ce pourcentage a légèrement diminué au cours de la dernière décennie. Les taux de rejets sont les plus élevés chez les chalutiers de fond, bien que des efforts pour réduire les prises accessoires aient eu des effets positifs. À l'inverse, les pêcheries artisanales présentent des niveaux de rejets plus faibles (environ 10 %), mais leur suivi reste insuffisant en raison de leur nature diffuse et informelle.

Des efforts pour lutter contre la surpêche incluent la **mise en place de plans de gestion pluriannuels**, des contrôles de l'effort de pêche et la création de zones de pêche réglementées, concernant actuellement environ 8 % de la flotte. Malgré ces avancées, l'application des règles reste inégale selon les sous-régions. L'importance continue des pêcheries pour les moyens de subsistance côtiers, notamment dans les zones où les emplois alternatifs sont rares, souligne la nécessité de stratégies de transition inclusives, axées sur les communautés, pour parvenir à une durabilité effective.





Pêches en Méditerranée et en mer Noire : les petites unités comptent.



82%

de la flotte des bassins est
composée de navires de petite
pêche.

L'état de l'art en Méditerranée – secteurs clés

Aquaculture



L'aquaculture est devenue un pilier dynamique et en forte croissance de l'économie bleue méditerranéenne, générant environ **11 milliards d'euros par an et offrant environ 280 000 emplois**, soit 40 % de l'emploi total du secteur. Elle représente aujourd'hui environ 45 % de la production aquatique en volume et 60 % en valeur, affichant une résilience notable lors de crises telles que la pandémie de COVID-19.

La production est dominée par l'élevage de poissons, qui constitue plus de 85 % de la production totale, et repose largement sur des cages marines (68 %), suivies des systèmes à terre et des bassins. Bien que l'aquaculture en eau douce contribue encore à environ 70 % du volume, l'aquaculture marine et saumâtre a connu une croissance spectaculaire (+ 75 % en volume et + 90 % en valeur depuis 2011). Les principaux producteurs sont l'Égypte, la Turquie, la Grèce et l'Italie, tandis que des producteurs plus modestes comme l'Albanie et l'Algérie affichent une croissance rapide. À l'inverse, des pays tels que la Slovénie et le Monténégro ont enregistré des déclins notables.

L'aquaculture joue un rôle croissant dans la sécurité alimentaire. En Égypte, par exemple, elle fournit jusqu'à 20 % des protéines animales consommées, soulignant son importance critique dans les régimes nationaux et la résilience nutritionnelle. Malgré son industrialisation, l'aquaculture ne peut pas simplement remplacer la pêche en termes de modèles d'emploi, d'intégration territoriale et de valeur socio-culturelle, notamment dans les communautés rurales ou insulaires.

Les **défis clés** pour l'avenir incluent la **réduction des impacts environnementaux, l'amélioration de l'efficacité énergétique, le renforcement de l'innovation technologique et la garantie d'un développement équitable**. Le secteur doit également s'adapter au changement climatique, à la volatilité des marchés et aux lacunes réglementaires, tout en contribuant à la conservation de la biodiversité marine et à la gestion écosystémique. La coopération régionale et le partage des connaissances demeurent essentiels pour garantir que la croissance de l'aquaculture s'inscrive dans des trajectoires de développement durable et inclusif.





Production aquacole en Méditerranée : une affaire de nageoires et de coquilles.



83%

Production de poissons à nageoires.



16%

Production de mollusques.

2.800.000 t

8.000.000.000 \$ Valeurs en 2020.

L'état de l'art en Méditerranée – secteurs clés

Énergies Marines Renouvelables



Énergie marémotrice et houlomotrice

Ces technologies en sont encore à un stade précoce en Méditerranée. Actuellement, une seule ferme marémotrice est opérationnelle (détroit de Messine, Italie). Environ 20 projets sont en développement en Méditerranée occidentale, principalement en Italie, en France et dans le détroit de Gibraltar.

Limites :

La croissance de l'activité est freinée par un trafic maritime intense et des barrières technologiques (Francocci et al., 2019).

Énergie éolienne en mer (Offshore Wind Energy – OWE)

Tendances:

Ce secteur connaît une expansion rapide et est considéré comme la source d'énergie renouvelable la **plus prometteuse** en raison du fort potentiel éolien et de la baisse des coûts (une réduction de 50 % était projetée d'ici 2021).

Sites clés :

- Golfe du Lion (France)
- Mer Adriatique
- Détroits près de la Sicile, de la Tunisie et de Malte
- Golfe de Gabès (Tunisie)



Projections:

- Jusqu'à 12 GW d'ici 2030 dans les pays méditerranéens de l'UE
- 40 GW d'ici 2050.
- Potentiel estimé à 21 967 TWh/an dans le sud et l'est de la Méditerranée, soit 34 fois supérieur à celui du nord (UfM, 2017).

Préoccupations environnementales:

- Impacts sur la vie marine liés au bruit, aux champs électromagnétiques et aux infrastructures
- Collisions d'oiseaux et perturbations des habitats pendant la construction et l'exploitation
- Les effets cumulatifs constituent une préoccupation majeure : la Planification de l'Espace Maritime est essentielle pour les atténuer.





Énergies marines renouvelables : des objectifs ambitieux.



32 %

de l'électricité devra être produite à partir de sources renouvelables (Directive 2018/2001). Les énergies marines renouvelables peuvent contribuer à atteindre cet objectif européen pour 2030. En termes d'adoption et de développement, les deux sources les plus avancées en Méditerranée sont l'éolien en mer (OWE) et l'énergie marémotrice.

2.000.000 € par mégawatt (MW) de capacité installée.

est l'investissement total moyen pour les parcs éoliens en mer.

L'état de l'art en Méditerranée – secteurs clés

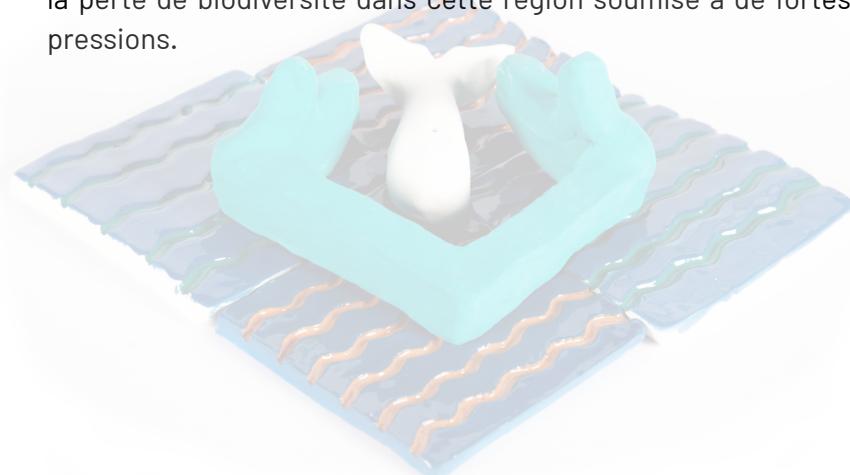
Protection de la nature



La mer Méditerranée est un point chaud mondial de biodiversité, abritant environ **7 % des espèces marines connues** tout en ne représentant que 0,3 % du volume océanique mondial, et affichant le **taux d'endémisme marin le plus élevé au monde (20-30 %)**. Cependant, la région est soumise à des pressions environnementales intenses et croissantes liées aux activités humaines, telles que la pollution, la dégradation des habitats, la surexploitation des ressources, l'urbanisation, le trafic maritime et le changement climatique. Les habitats critiques – tels que les herbiers marins, les zones humides et les dunes côtières – sont en déclin, réduisant leur capacité à fournir des services écosystémiques essentiels comme la protection du littoral, la séquestration du carbone et le cycle des nutriments. Le trafic maritime constitue une menace spécifique pour les habitats des cétacés, tandis que les activités offshore (pétrole et gaz), l'aquaculture et les infrastructures côtières se superposent de plus en plus aux aires marines protégées, affectant leur efficacité.

La région méditerranéenne est régie par plusieurs cadres nationaux et internationaux visant à protéger sa biodiversité marine et côtière unique. L'un des principaux mécanismes régionaux est la **Convention de Barcelone du PNUE/PAM** et ses protocoles associés, en particulier le Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique (ASP/DB). Dans ce cadre, les pays ont établi des aires marines protégées (AMP), qui couvrent aujourd'hui près de 10 % de la mer Méditerranée, soit un niveau proche de l'objectif d'Aichi pour 2020. Cependant, si la couverture a augmenté, une infime proportion bénéficie d'une protection stricte, et **la gestion et l'application efficaces des mesures dans ces zones demeurent des défis majeurs**. De nombreuses AMP manquent de financement, de personnel et de suivi adéquat, et des activités illégales telles que la pêche non réglementée et le trafic maritime nuisible persistent à l'intérieur et autour de ces espaces.

De plus, **les pressions environnementales s'étendent souvent au-delà des limites des aires marines protégées (AMP)**, affectant les routes migratoires des cétacés et les habitats critiques qui ne bénéficient pas encore d'une protection formelle. Pour combler ces lacunes, le PNUE/PAM promeut une approche écosystémique de la PEM, encourageant les pays à intégrer les corridors de biodiversité, les routes migratoires et les fonctions écologiques dans leurs plans et réglementations. Par ailleurs, **les protections au niveau national restent inégales** dans le bassin, avec une capacité de mise en œuvre plus élevée dans les pays de l'UE que dans de nombreux États méditerranéens non membres de l'UE. Par exemple, certains pays, comme l'Espagne, protègent déjà **plus de 21 % de leur zone économique exclusive (ZEE)**, se rapprochant ainsi de **l'objectif de 30 % de surface protégée** (intégré dans la Stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030). Renforcer la coopération transfrontalière, le partage des données et l'implication des parties prenantes locales est essentiel pour atteindre le bon état écologique (BEE) et stopper la perte de biodiversité dans cette région soumise à de fortes pressions.





Protection de la nature en Méditerranée.



9,68 %

de la Méditerranée désignée comme aires marines protégées (AMP).

1,27 %

de la Méditerranée est couverte par des AMP qui appliquent effectivement leurs plans de gestion.

L'avenir en Méditerranée – secteurs clés

Pêcheries : vers la résilience et la durabilité



Le secteur des pêcheries méditerranéennes assure les moyens de subsistance d'environ 500 000 personnes, dont 158 000 travailleurs embarqués, bien qu'il connaisse un déclin de 6 % de l'emploi depuis 2020. **Les pêcheries artisanales dominent en termes d'emploi (62 %), mais ne génèrent que 26 % des revenus totaux**, ce qui souligne leur rôle social mais leur fragilité économique. La trajectoire vers 2030 exige des mesures ambitieuses : réduire la surexploitation des ressources marines, renforcer la surveillance régionale et appliquer des réglementations plus strictes contre la pêche INN (illégale, non déclarée et non réglementée). Pour y parvenir, il est essentiel d'investir dans la collecte de données, la mise en place de plans de gestion adaptative pluriannuels et la création de zones de pêche réglementées.

Un renouvellement générationnel est également urgent : **le secteur vieillit**, reste souvent informel et manque de compétences numériques. Des initiatives soutenues par l'UE, telles que BAPSI et BlueAquaEdu, visent à combler ces lacunes en promouvant des formations interdisciplinaires, des méthodes d'apprentissage ludiques et la création d'écosystèmes de compétences bleues au sein des communautés côtières. Avec un mélange approprié d'engagement politique et de soutien à l'innovation, la pêche peut évoluer vers un pilier résilient, technologiquement avancé et centré sur les communautés de l'économie bleue.



L'avenir en Méditerranée – secteurs clés

Aquaculture : circulaire, technologique et intégrée



L'aquaculture devient un levier stratégique pour des systèmes alimentaires durables en Méditerranée, **soutenant déjà environ 300 000 emplois** et se rapprochant du secteur historiquement plus important des pêches. Toutefois, sa croissance future doit impérativement être écologiquement responsable et socialement inclusive.

Les tendances émergentes portent sur la diversification de la production, notamment via des espèces de faible niveau trophique et à forte valeur ajoutée comme les algues, ainsi que sur l'adoption de modèles d'économie circulaire, tels que la valorisation des bio-déchets et les aliments à base de microalgues. **L'aquaculture écosystémique, le suivi numérique optimisé et les systèmes d'alimentation assistés par IA transforment le secteur en une filière plus propre et plus intelligente.**

Cependant, cette transition nécessite des conditions favorables : réglementations fondées sur la science, incitations de marché, financements pour l'innovation et acceptabilité sociale. Les pays soutiennent de plus en plus les solutions fondées sur la nature, les ingrédients durables pour l'alimentation et les fermes aquacoles numériques alignées sur les objectifs climatiques.

Ce secteur possède un fort potentiel pour contribuer à la sécurité nutritionnelle, à l'emploi rural et à l'articulation énergie-alimentation, en particulier si les investissements soutiennent les PME du sud de la Méditerranée et les pôles locaux d'innovation.



L'avenir en Méditerranée – secteurs clés

Énergies Renouvelables Marines (ERM) : libérer le potentiel



D'ici **2030**, l'Union européenne vise 111 GW de capacité installée en énergies renouvelables offshore, soit presque le double des ambitions initiales des stratégies européennes, **avec un potentiel atteignant 317 GW d'ici 2050**. Cet objectif s'aligne sur les cibles climatiques débattues lors de la COP28 sur le climat et sur la révision des Plans Nationaux Énergie-Climat (PNEC) de l'UE. **La demande régionale en électricité devrait atteindre 2,53 PWh**, dont 1,40 PWh pour la seule région MENA, où des pays comme l'Algérie, l'Égypte et la Turquie devraient doubler ou tripler leur consommation actuelle. Les technologies telles que l'éolien offshore, le solaire en mer et autres solutions d'énergies marines renouvelables (EMR) sont considérées comme essentielles pour la décarbonation, la sécurité énergétique et la création d'emplois. Toutefois, les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, fortement exposés aux chocs des prix du carburant, doivent également accélérer leur transition énergétique. Les solutions à court terme incluent l'adoption de technologies économies en carburant, tandis que **les stratégies à long terme reposent sur la mise en place de systèmes énergétiques bas carbone**, de plateformes intégrées d'énergies propres et de systèmes aquacoles alimentés par des sources renouvelables. Ces efforts doivent être soutenus par une coopération régionale renforcée, des cadres d'investissement adaptés et des outils financiers flexibles afin de garantir des transitions justes et équitables sur l'ensemble des rives méditerranéennes.



Libérer le potentiel de l'économie bleue dans les pays méditerranéens non membres de l'UE

Contexte et importance stratégique

La région méditerranéenne, qui abrite plus de 800 millions d'habitants côtiers, fait face à des défis environnementaux et socio-économiques convergents. Les pays non membres de l'UE – dont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, la Turquie, la Jordanie, le Liban et l'Albanie – jouent un rôle central dans la construction d'une économie bleue durable et inclusive.

Avec une demande croissante en produits de la mer, en énergie et en services maritimes d'ici 2030, cette transformation représente une opportunité unique pour l'innovation politique, l'investissement et la création d'emplois.

Opportunités sectorielles clés

Pêcheries : Réinventer les moyens de subsistance traditionnels

En Méditerranée, le secteur des pêches représente environ 500 000 emplois, dont la majorité se situe dans des pays non membres de l'UE et dans des activités artisanales.

Les pêcheries artisanales emploient 62 % de la main-d'œuvre, jouant un rôle crucial pour la sécurité alimentaire, mais elles ne génèrent que 26 % des revenus totaux, ce qui reflète leur importance sociale mais leur fragilité économique.



Opportunités :

- Investissements dans les systèmes de données, les outils numériques et les chaînes de valeur locales.
- Création de zones de pêche réglementées, appuyées par des données socio-environnementales.
- Financement de mécanismes de conformité pour réduire la pêche INN (illégale, non déclarée et non réglementée) et protéger la biodiversité.



Besoins en matière de politiques :

- Soutien ciblé aux pêcheries artisanales.
- Renforcement des capacités, avec une attention particulière à l'inclusion des jeunes et des femmes.



Libérer le potentiel de l'économie bleue dans les pays méditerranéens non membres de l'UE



Aquaculture : évolutive, circulaire et prête pour l'innovation

On estime à 300 000 le nombre d'emplois directs et indirects liés à l'aquaculture en Méditerranée. Ce secteur présente un potentiel croissant pour les espèces à faible impact (par exemple, les algues) et pour l'adoption de modèles d'économie circulaire.

Opportunités :

- Investissements dans les aliments à base de microalgues, la valorisation des bio-déchets et les systèmes d'aquaculture numériques ;
- Soutien à la certification écologique, à la conformité pour l'exportation et aux infrastructures vertes ;
- Développement de plateformes de formation et d'apprentissage ludiques (gamifiées) pour former les professionnels de demain.

Besoins en matière de politiques :

- Harmonisation des licences, réglementations favorables à l'innovation et coopération régionale renforcée.



Énergies Renouvelables Marines (ERM) : catalyser la transition énergétique bleue

Les PNEC révisés fixent un objectif de 111 GW d'ERM installés d'ici 2030, tandis que la demande régionale en électricité devrait atteindre 2,53 PWh. Les pays de la région MENA (par ex. Égypte, Algérie, Maroc) devraient doubler ou tripler leur consommation d'ici 2030.

Opportunités :

- Déploiement de l'éolien offshore, du solaire flottant et de plateformes intégrées énergie-aquaculture ;
- Interconnexion régionale et création de plateformes d'investissement transfrontalières ;
- Réduction de la dépendance aux carburants pour la pêche et l'aquaculture, améliorant ainsi résilience et rentabilité.

Besoins en matière de politiques :

- Procédures d'autorisation claires, accès aux réseaux et instruments de financement public-privé.

Facteurs transversaux clés



- ◆ **Transformation numérique :** Adoption des technologies dans tous les secteurs de l'économie bleue afin de réduire les inefficacités et d'assurer la traçabilité des impacts.
- ◆ **Développement des compétences :** Réforme de la formation professionnelle (VET) et de l'enseignement supérieur pour répondre aux besoins de la nouvelle main-d'œuvre bleue.
- ◆ **Économie circulaire :** Valorisation de la biomasse marine, réutilisation des déchets et écoconception des opérations.
- ◆ **Financement et soutien :** Flexibilité accrue des fonds, création de clusters régionaux d'innovation et coopération Sud-Sud.



Soutiens à la recherche et à l'investissement dans la PEM

- ◆ **Stratégies :** De nombreux pays, tels que la Tunisie et l'Algérie, ont développé des évaluations stratégiques de l'économie bleue qui affichent des perspectives prometteuses. L'Union pour la Méditerranée a également élaboré une stratégie régionale pour soutenir les gouvernements locaux.
- ◆ **Dividende démographique :** Les pays non membres de l'UE disposent de populations plus jeunes et de talents inexploités.
- ◆ **Impératif climatique :** Le fort besoin de mesures d'atténuation et d'adaptation s'aligne avec les objectifs de la finance à impact.
- ◆ **Géographie stratégique :** La région méditerranéenne sert de pont entre les marchés européens, africains et moyen-orientaux.

Dynamique politique : Engagement régional à travers la Stratégie 2030 de la FAO/CGPM, l'Agenda bleu de l'UpM et la coopération UE-Voisinage Sud.

Liste de documents et liens utiles



En Méditerranée, un ensemble de moteurs politiques favorise la mise en œuvre de la Planification de l'Espace Maritime (PEM) aux niveaux régional, sous-régional et national. Cela inclut la mise en œuvre de la Directive européenne sur la PEM par les États membres de l'Union européenne, la Déclaration ministérielle sur l'économie bleue de l'Union pour la Méditerranée, le Protocole GIZC Méditerranée, le Cadre conceptuel pour la PEM développé par le PNUE/PAM et le projet pilote MSPglobal en Méditerranée occidentale. En outre, plusieurs initiatives soutiennent la diffusion plus large et la mise en œuvre pratique de la PEM, en fournissant souvent des ressources éducatives et de formation, ainsi que des opportunités de dialogue et de mise en réseau régionaux.

Plateforme PEM

Depuis 2016, la plateforme européenne PEM, financée par l'UE, fournit un soutien administratif et technique aux pays de l'UE dans la mise en œuvre de la législation relative à la PEM. Le projet gère un site web présentant des informations sur les pratiques, processus et projets existants en matière de PEM, réalise des études techniques et propose un service de questions-réponses. En 2023, le Forum Bleu Européen a été lancé pour développer des synergies entre les activités maritimes et pour concilier les différents usagers de la mer.

Les projets transfrontaliers financés par l'UE et les conférences facilitent la coopération entre les pays de l'UE et les pays non membres dans la gestion de l'espace maritime et soutiennent la mise en œuvre de la législation sur la PEM. Le site web des projets sur la plateforme européenne PEM fournit des détails complets sur les activités qui ont eu lieu depuis 2010.

Sources utiles :

<https://maritime-spatial-planning.ec.europa.eu/>

<https://maritime-spatial-planning.ec.europa.eu/msp-resources/med-msp-cop>

Liste de documents et liens utiles



MSPglobal

MSPglobal est une initiative conjointe de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO) et de la Direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission européenne (DG MARE) visant à élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices internationales sur la Planification de l'Espace Maritime.

MSPglobal offre un cadre pour la participation active et efficace des décideurs politiques, scientifiques, citoyens et autres parties prenantes afin d'améliorer la gouvernance à plusieurs niveaux et de parvenir à une approche écosystémique au service de l'économie bleue. Cette initiative est conçue pour soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route conjointe adoptée par la COI-UNESCO et la DG MARE, visant à accélérer les processus de PEM dans le monde entier.

Sources pertinentes :

Technical Report: Future Conditions and Scenarios for Marine Spatial Planning and Sustainable Blue Economy Opportunities in the Western Mediterranean (<https://maritime-spatial-planning.ec.europa.eu/practices/future-conditions-and-scenarios-marine-spatial-planning-and-sustainable-blue-economy>)

Technical Report: Current Conditions and Compatibility of Maritime Uses in the Western Mediterranean (<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000376068>)



PAP/RAC

Le PAP/RAC (Centre d'activités régionales pour le programme d'actions prioritaires) est l'un des centres régionaux du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Crée en 1977, le PAP/RAC joue aujourd'hui un rôle majeur en aidant les pays méditerranéens à mettre en œuvre les dispositions du Protocole GIZC Méditerranée, premier instrument international consacré à la gestion des zones côtières.

Avec la reconnaissance croissante de la PEM comme outil essentiel pour la mise en œuvre du Protocole GIZC dans la partie marine des zones côtières, les parties contractantes du PAM ont adopté en 2023 le "Cadre conceptuel pour la mise en œuvre de la planification de l'espace maritime en Méditerranée". Le PAP/RAC coordonne également un groupe de travail sur la PEM, visant à soutenir les processus de PEM dans le cadre de la Convention de Barcelone.

Sources pertinentes :

Conceptual Framework for Implementing Marine Spatial Planning in the Mediterranean
https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/44723/23ig26_22_2610_eng.pdf <https://msp.iczmpplatform.org/>

Liste de documents et liens utiles



UpM (Union pour la Méditerranée)

Le Groupe de travail de l'UpM sur l'économie bleue est un groupe technique composé de représentants désignés par les pays membres de l'UpM. Il est coprésidé par les deux coprésidences avec le soutien du Secrétariat de l'UpM. Le groupe se réunit au moins une fois par an, éventuellement en marge d'autres événements. Il inclut des observateurs permanents conformément à la Déclaration ministérielle ; des participants supplémentaires peuvent également être invités ad hoc ou en tant qu'observateurs, selon l'ordre du jour et pour garantir une coordination appropriée avec d'autres initiatives pertinentes.

Source pertinente :

Towards a Sustainable Blue Economy in the Mediterranean Region – 2024 (<https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2025/02/UfM-SBE-report-2024-English-version-fin.pdf>)

Initiative WestMED

L'initiative WestMED est le fruit de plusieurs années de dialogue entre dix pays de la Méditerranée occidentale, impliqués dans le Dialogue 5+5 :

- Cinq États membres de l'UE : France, Italie, Portugal, Espagne et Malte
- Cinq pays partenaires du Sud : Algérie, Libye, Mauritanie, Maroc et Tunisie

Ces pays se sont engagés à collaborer sur des intérêts communs pour la région :

- Renforcer la sécurité et la sûreté maritimes ;
- Promouvoir une croissance bleue durable et des emplois ;
- Préserver les écosystèmes et la biodiversité.

Le Mécanisme d'assistance WestMED offre un soutien pratique aux pays participants pour les aider à atteindre les objectifs de l'économie bleue de l'initiative. Il repose sur :

- des experts en économie bleue qui aident les parties prenantes à trouver des partenaires transfrontaliers ;
- un accompagnement dans le développement d'idées de projets ;
- le partage d'opportunités de financement ;
- la conduite de discussions sur des sujets maritimes clés, souvent en lien avec des délibérations politiques aux niveaux local, national et régional.

Source pertinente :

<https://westmed-initiative.ec.europa.eu/>

Liste de documents et liens utiles



EUSAIR (EU Strategy for the Adriatic and Ionian Region)

La Stratégie de l'UE pour la région adriatique-ionienne (EUSAIR) est une stratégie macro-régionale adoptée par la Commission européenne et approuvée par le Conseil européen en 2014. Elle a été élaborée conjointement par la Commission, les pays de la région adriatique-ionienne et les parties prenantes, qui se sont engagés à collaborer sur des domaines d'intérêt commun au bénéfice de chaque pays et de la région dans son ensemble.

L'objectif général de l'EUSAIR est de promouvoir la prospérité économique et sociale ainsi que la croissance dans la région, en améliorant son attractivité, sa compétitivité et sa connectivité. Avec quatre États membres de l'UE et quatre pays non membres, cette stratégie contribue à l'intégration accrue des Balkans occidentaux.

Source pertinente :

<https://www.adriatic-ionian.eu/>



Med-MSP-CoP (Community of Practice)

Le 26 janvier 2023, la CINEA et la DG MARE ont officiellement lancé la Communauté de Pratique (CoP) Méditerranée (MED-MSP-CoP) lors d'une réunion de lancement à Bruxelles. Les experts y ont discuté de la structure, des objectifs et du plan d'action pour la première année d'échanges.

L'objectif principal de la MED-MSP-CoP est d'établir une communication permanente et un dialogue transfrontalier entre experts de la PEM (planificateurs, experts techniques, chercheurs), afin de partager les connaissances et expériences pertinentes dans la région, de parvenir à une vision commune sur des sujets d'intérêt partagé et de renforcer la coopération entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée.

Source pertinente :

<https://maritime-spatial-planning.ec.europa.eu/msp-resources/med-msp-cop>

Liste de documents et liens utiles



FAO et la CGPM (Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée)

La Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) est une organisation régionale de gestion des pêches placée sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Son mandat consiste à assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques marines, ainsi que le développement de l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire.

La CGPM agit à travers :

- la recherche scientifique,
- la mise en œuvre de mesures de gestion,
- le suivi et
- des mécanismes de conformité.

Son travail est étroitement lié à la Planification de l'Espace Maritime en promouvant des outils de gestion spatiale et en apportant données et expertise pour soutenir une planification écosystémique et multisectorielle des zones marines et côtières – garantissant ainsi que la pêche et l'aquaculture soient intégrées dans les stratégies globales de gouvernance océanique et de durabilité.

Source pertinente :

- Manual on the use of geographic information systems for the identification of allocated zones for aquaculture (<https://aquaculture.ec.europa.eu/knowledge-base/guidelines/manual-use-geographic-information-systems-identification-allocated-zones>)

Autres documents utiles :

- La Stratégie Nationale de Gestion Intégrée des Zones Côtières en Algérie à 2030
- L'économie bleue en Tunisie : Opportunité pour un développement intégré et durable de la mer et des zones côtières
- Investmed - Blue Economy within the Mediterranean Region: the Role of Regional Collaboration
- Sustainable Blue Economy Policy in Turkey: Challenges and Opportunities

© MEDIGREEN 2025

REMERCIEMENTS

Le travail décrit dans ces fiches d'information a été soutenu par l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) de l'Union européenne, dans le cadre de l'accord de subvention n° 101182580, correspondant à l'appel à propositions EMFAF-2023-PIA-MSP, type d'action : subventions de projet EMFAF.

AVERTISSEMENT

Le contenu de ce document reflète uniquement le point de vue de l'auteur et relève de sa seule responsabilité ; il ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de la Commission européenne et/ou de l'Agence exécutive européenne pour le climat, les infrastructures et l'environnement (CINEA) ou de tout autre organe de l'Union européenne. La Commission européenne et l'Agence n'acceptent aucune responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

www.medicgreenproject.eu



Cofinancé par
l'Union européenne

